

# 3 CONCURSO Internacional

# ARTE DIGITAL

## MAYOS en PEDRO MUÑOZ

Organiza: **Asociación Cultural "sin ORDEN ni CONCIERTO"**

[www.sinordenniconcierto.org](http://www.sinordenniconcierto.org)



Patrocina:



L'association culturelle "Sin ORDEN ni CONCIERTO", dans le cadre de son engagement à promouvoir le FESTIVAL MAYO MANCHEGO de Pedro Muñoz, annonce la 3ème Compétition Internationale d'Art Digital "MAYOS EN PEDRO MUÑOZ"

## Règlement du concours:

### PARTICIPANTS:

Peuvent participer au concours tous les designers, illustrateurs, artistes et amateurs du monde de l'art et de l'informatique, de n'importe quel pays sans restriction.

### OBJET:

Le thème est "Les Mayos de Pedro Muñoz", tant la nuit du 30 avril que la journée du 1er mai. Technique libre. Les seules exigences auxquelles vous devrez répondre sont l'utilisation d'images statiques, et numériques. Si besoin de détails merci de consulter les organisateurs.

### FORMAT:

Pour la sélection : envoyer un fichier au format JPG. En aucun cas, ne doivent apparaître de logos ou publicités. La taille sera libre avec une résolution de 300 dpi et un poids ne dépassant pas 5 Mb. Le nom du fichier doit avoir la forme « nom de l'œuvre.jpg ».

Chaque participant peut soumettre jusqu'à cinq œuvres.

### PRESENTATION:

Sera envoyé un e-mail pour chaque œuvre à l'adresse suivante :

**[info@sinordenniconcierto.org](mailto:info@sinordenniconcierto.org)**

En précisant :

Objet du mail : 3 ° FESTIVAL DE ARTE DIGITAL "MAYOS à Pedro Muñoz"

Dans le corps du message le candidat doit nécessairement inclure les éléments suivants, dans cet ordre: son ALIAS et/ou Nom/Prénom, son email et son téléphone, le TITRE de l'ŒUVRE

### ADMISSION:

La période d'inscription se terminera le 20 Juin 2011 à minuit.

Tout travail qui ne satisfait pas aux exigences énoncées dans les règles précitées sera refusé. Les travaux ne seront pas acceptés si leur contenu peut choquer, blesser ou porter atteinte aux droits, les sentiments et/ou croyances d'autrui.

### JURY:

Le jury sera composé de personnes aux compétences reconnues dans le monde de l'art et des technologies de l'informatique.

Le jury sera nommé par l'Association culturelle "Sin ORDEN ni CONCIERTO". La décision du jury est souveraine..

### PRIX:

- 1<sup>o</sup>.- 500 Euros et trophée
- 2<sup>o</sup>.- 400 Euros et trophée
- 3<sup>o</sup>.- 300 Euros et trophée
- 4<sup>o</sup>.- Mention spéciale du Jury

Aucun auteur ne peut obtenir plus d'un prix.

### JURY:

Avant le 31 Juillet 2011, un e-mail sera envoyé aux auteurs pour leur notifier que leur œuvre a bien été enregistrée pour la participation au concours.

La délibération aura lieu le 15 août 2011, et les résultats transmis par mail aux artistes.

La cérémonie de remise des prix aura lieu lors d'une présentation des œuvres, la date et le lieu étant déterminé par l'organisateur du concours. Si un artiste ne pouvait être présent, il lui est demandé d'être représenté.

### POINTS DIVERS :

La participation à ce concours implique l'acceptation de l'ensemble de son règlement.

L'Organisation se réserve le droit de diffusion et d'image des œuvres primées.

Les auteurs autorisent l'Association culturelle "Sin ORDEN ni CONCIERTO" à reproduire leurs œuvres, à but non lucratif, de quelque manière ou moyen, sans droits de responsabilité ou à l'indemnisation des travaux, ni d'image. Le nom de l'auteur sera indiqué sur toutes les parutions et publications futures.

[www.sinordenniconcierto.org](http://www.sinordenniconcierto.org)